

B. HUGON

Commissaire Enquêteur

2, Place de l'Evêché

26760 Beaumont-les-Valence

Commune de Saint-Avit, Saint-Martin-d'Août et Tersanne

Enquête Publique

## **PPRT STORENGY**

Compte rendu de vite du site de STORENGY 29 06 2015

Présents : M. LELONG, Chef du site de Tersanne-Hauterives

M. HUGON, Commissaire Enquêteur.

Le rendez-vous est pris à 9h sur le site.

M. Lelong m'accueille et présente son entreprise. Nous nous installons dans les locaux administratifs après les vérifications usuelles pour les visiteurs. Le bâtiment se situe hors zone de danger.

### Présentation du site :

Le site hérite de 13 cavités creusées depuis les années 1970. Quelques puits (de TE01 à TE11) issus d'un premier standard de construction, disposent d'une tour de déshydratation pour chaque puits avec des installations de surface. Le gaz stocké dans les cavités est humide en raison de la technique utilisée pour creuser les cavités (injection d'eau appelé "lessivage") et de la nature de la paroi en sel, il doit donc être déshydraté lors du soutirage avant d'être envoyé sur le réseau de transport de GRTgaz (Norme de qualité à respecter).

D'autres puits ont ensuite été construits (TE 12, 13, 15) avec un standard de conception différent ; le gaz est alors acheminé vers la station centrale sur un atelier de déshydratation centralisé (dimensionné pour les 3 puits). Demandées par les POA, des études ont été faites pour modifier le système de puits anciens, les coûts des travaux à réaliser se sont révélés très élevés, ce qui a conduit au rejet de ces solutions par la DREAL notamment pour le puits TE11.

L'activité commerciale de STORENGY est de vendre sa capacité de stockage du gaz dans les cavités. L'arrivée du futur « ERIDAN » ne va pas changer le rôle de ce stockage mais a pour but d'augmenter la capacité de transit de gaz entre le Nord et le Sud (cf site de GRTgaz). Le taux de commercialisation

des capacités de stockage en cavité salines est, cette année encore, de 100%. Actuellement en période d'injection, le taux de remplissage du site avoisine les 90% des possibilités des cavités et devrait atteindre 100% pour le mois d'octobre (hiver = période de soutirage ; été = période d'injection). L'entreprise Storengy continue à améliorer la sécurité et accroît la sécurité du site conformément à la réglementation en vigueur (SEVESO) et reste soumis aux inspections annuelles de la DREAL. Les cavités creusées à Hauterives sont à l'arrêt. La totalité du site d'Hauterives est actuellement arrêté.

Le risque de vieillissement est intégré dans la surveillance des installations et est contrôlé sur les canalisations selon des programmes spécifiques (recherche de défauts, pressions dans les cavités, pressions annulaires...). Le puits TEO2 est abandonné ; il est rempli de saumure et sous surveillance permanente. Régulièrement une purge de la pression est effectuée lorsque cela est nécessaire.

L'étude de danger doit être revue en 2016. Lors de l'élaboration du PPRT, la DREAL a sélectionné les scénarii contre lesquels il faut se prémunir. L'intégralité des scénarii sont classés selon leur probabilité d'occurrence et leur gravité. Cette étude prendra en compte les travaux d'amélioration effectués depuis l'ancienne étude. Dans tous les cas, l'entreprise doit prendre et prévoir des mesures de conservation. Les agents travaillant dans l'entreprise suivent des formations spécialisées qui ont pour but la maîtrise des risques et l'adoption de réactions conditionnées. C'est le métier des agents, l'expérience, la formation, qui les différencie des personnes habitant dans les zones du PPRT. Les Riverains demandent la prise en compte de la topographie des lieux dans les EDD. M. Lelong pense que la prise en compte de paramètres supplémentaires, comme la topographie, peut probablement avoir un impact, dans un sens ou dans l'autre, sur les résultats des études de danger.

Les rivières « La Vermeille » et la « Combe Léopard » sont surveillées pour les crues car le site et certaines des plateformes sont installées dans leur lit majeur. L'entreprise dispose de moyens d'intervention sur la base des alertes météo de Météo France. Environ 10 exercices d'urgence sont organisés annuellement, y compris avec les pompiers et les gendarmes dans le cadre du PPI. Une inspection annuelle à lieu par la DREAL (Conformité réglementaire, respect des procédures internes, en particulier du Plan de maintenance annuel).

Après les travaux de mise en conformité de 2007 à 2011 :

- atelier de compression,
- protection thermique,
- protection mécanique,
- rénovation électrique,
- rénovation des automates de sécurité,
- détection Incendie Externe.

Une nouvelle phase va débuter. De 2015 à 2017 des travaux de mise en conformité du site auront lieu dans le but de reprendre les interconnexions avec le réseau de GRTgaz. Ces travaux sont d'ores et déjà pris en compte dans le PPRT.

M. Lelong me transporte ensuite sur les lieux des puits, ceux situés le long du « Léopard » dont certains sont en « période de maintenance » effectuées par l'équipe maintenance interne. Nous longeons les anciennes installations vétustes et les bâtiments désaffectés au profit du nouveau

Bâtiment Administratif. Il existe deux ponts donnant accès au site dont un submersible. Des travaux de mise en conformité sont en cours : séparation des eaux de ruissellement des eaux potentiellement polluées provenant des surfaces imperméabilisées (route sur le site) pour traitement avant rejet dans la « Combe Lézard ». Nous allons également sur l'emplacement du puits TE11, impactant l'habitation de M. et Mme Nivon ainsi que sur celui des puits TE08 et TE10 qui touchent d'autres habitations. Nous apercevons la piste de randonnée qui est empruntée régulièrement par des cavaliers et par des groupes de marcheurs, nous nous demandons comment pourra-t-on interdire cet itinéraire.

La visite prend fin à 11h 30.

Olivier LELONG

Bernard HUGON

Le 29 06 2015

